



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**METEO
FRANCE**

À VOS CÔTÉS, DANS UN
CLIMAT QUI CHANGE

Stratégie RSE 2024-2026 de Météo-France



SOMMAIRE

Introduction **3**

Du diagnostic RSE aux quatre piliers
retenus dans le cadre de la stratégie RSE **4**

Sensibiliser aux risques liés
**aux phénomènes météorologiques dangereux
et au changement climatique** **6**

Développer la culture
du risque auprès
de tous les publics

Accompagner la
société (acteurs
publics et privés,
citoyens) dans
la prise en compte
du changement
climatique

Page 6

Page 8

Agir **en employeur socialement responsable** **11**

Poursuivre et renforcer
la démarche
d'amélioration des
conditions de travail
et favoriser le « mieux
vivre ensemble »

Lutter contre
les discriminations
et les inégalités
et promouvoir
la diversité

Mieux faire connaître
les valeurs et l'impact
de Météo-France
dans une période de
fort renouvellement
du personnel

Favoriser l'évolution
professionnelle
et le partage
des connaissances

Page 11

Page 12

Page 15

Page 15

Réduire l’empreinte environnementale de Météo-France 17

Réduire la consommation énergétique de nos bâtiments

Page 18

Agir sur les déplacements professionnels et domicile-travail

Page 19

Progresser vers un usage numérique plus durable

Page 20

Accompagner les personnels au travers de la formation

Page 21

Promouvoir des pratiques écoresponsables au quotidien

Page 22

Cultiver les collaborations selon une éthique irréprochable

24

Renforcer notre politique d’achats responsables sur les aspects sociaux et environnementaux

Page 25

Former les personnels de services météorologiques de pays en développement

Page 26

Garantir une conduite éthique des affaires

Page 27

La gouvernance de la stratégie RSE de Météo-France 28

Le pilotage

Page 28

L’animation de la démarche

Page 28

Introduction

Météo-France s'est engagé au travers de l'axe stratégique 5 de son contrat d'objectifs et de performance (COP) 2022-2026 à renforcer sa politique de responsabilité sociétale des entreprises (RSE), en particulier en matière de qualité de vie au travail et d'écoresponsabilité.

L'établissement est déjà engagé dans différentes actions pour consolider son engagement au profit de la qualité de vie et du bien-être au travail, notamment en utilisant les méthodes et outils développés par l'Anact (Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail), mais également pour favoriser l'égalité professionnelle ou mieux prendre en compte le handicap. Il soutient également les initiatives en faveur de l'égalité professionnelle et s'attache à développer la culture du management au service des projets de l'établissement et de l'accompagnement de chacun dans sa vie professionnelle.

Météo-France est également mobilisé pour réduire son empreinte environnementale et atteindre l'objectif de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre de 20 % à horizon 2026 par rapport à 2019. Ses efforts portent notamment sur la rénovation énergétique des bâtiments et la mise en œuvre de mesures de sobriété énergétique ainsi que la réduction de l'empreinte carbone des déplacements domicile-travail et professionnels. D'autres actions ont permis de promouvoir auprès des agents des écogestes pour un usage responsable du numérique et de progresser en matière d'économie circulaire et de restauration de la biodiversité, notamment grâce à la mobilisation des agents écovolontaires de l'établissement.

De façon plus générale, la responsabilité sociétale de Météo-France est incarnée par le cœur de ses missions dont l'une des finalités premières est de protéger les citoyens et les acteurs publics et privés et de les aider à s'adapter au changement climatique. Au travers de ses différentes actions pour anticiper les phénomènes météorologiques dangereux, permettre aux citoyens d'adapter leur comportement et développer une culture du risque, l'établissement est au service des français 7 jours sur 7, 24 heures sur 24. Il apporte également une contribution majeure à la recherche sur le climat et au développement de services climatiques pour accompagner les acteurs dans l'élaboration de stratégies d'adaptation au changement climatique.

A l'aune de ces différentes actions, Météo-France a décidé de formaliser sa démarche en matière de RSE au travers d'une stratégie intégrée portant sur la période 2024-2026 pour à la fois renforcer certaines actions déjà déployées et engager de nouvelles actions dans des domaines de la RSE encore peu ou pas investis, afin de maximiser son impact positif sur l'environnement, la société et l'économie dans un esprit de mobilisation collective de toutes les parties intéressées.

Cette étape a été initiée à l'appui d'une phase d'association et de consultation des parties prenantes internes et externes et la finalisation d'un diagnostic RSE en 2023, qui a notamment permis d'identifier des enjeux prioritaires à relever pour progresser dans les différents domaines d'action de la RSE.

La présente stratégie RSE est accompagnée en annexe d'un plan d'action global qui détaille les actions retenues ainsi que leur objectif, leur calendrier de mise en œuvre et leurs indicateurs de suivi.

Météo-France communiquera chaque année sur l'avancement de sa démarche RSE.

Les enjeux ont été regroupés en quatre grands thèmes (chacun étant représenté par une couleur) :

- ▶ Protéger et aider nos sociétés à s'adapter
- ▶ Agir en employeur socialement responsable
- ▶ Réduire l'empreinte environnementale de Météo-France
- ▶ Cultiver les collaborations selon une éthique irréprochable

La matrice a permis de mettre en évidence les enjeux RSE cotés fortement par les parties prenantes à la fois internes et externes (à savoir tous les enjeux situés au-delà de la courbe noire) et qui nécessitent par conséquent d'être traités en priorité.

Suite à la finalisation du diagnostic, une nouvelle étape a été engagée afin d'identifier pour tous les enjeux prioritaires de la matrice de matérialité, des actions concrètes à mettre en œuvre pour progresser dans leur prise en compte et leur traitement.

A cet effet, des ateliers associant les agentes et agents intéressés ont été organisés dans les différentes directions de l'établissement et ont permis de partager et recenser de nombreuses propositions d'action. Toutes ces propositions ont été prises en compte pour établir une première liste d'actions de nouveau soumise à la consultation des personnels au travers d'un questionnaire en ligne.

Les résultats ont permis de regrouper les actions de façon thématique et de proposer une déclinaison de la stratégie RSE de Météo-France selon quatre grands piliers :

- ▶ Sensibiliser aux risques liés aux phénomènes météorologiques dangereux et au changement climatique
- ▶ Agir en employeur socialement responsable
- ▶ Réduire l'empreinte environnementale de Météo-France
- ▶ Cultiver les collaborations selon une éthique irréprochable

Sensibiliser aux risques liés aux phénomènes météorologiques dangereux et au changement climatique

Face à des événements météorologiques extrêmes de plus en plus fréquents dans un contexte de changement climatique, l'amélioration continue des prévisions et du dispositif de Vigilance météorologique au profit de la sécurité des personnes et des biens se double d'un enjeu sociétal de sensibilisation des décideurs et acteurs publics et privés mais également de l'ensemble des citoyens que ce soit dans l'Hexagone ou en outremer, sur les conséquences du changement climatique et des phénomènes météorologiques extrêmes.

Développer la culture du risque auprès de tous les publics

De nombreuses actions ont déjà été engagées pour développer la culture du risque auprès de tous les publics, comme l'amélioration du site de la Vigilance pour fournir des informations toujours plus claires et compréhensibles aux pouvoirs publics et populations locales concernés par un événement extrême ou encore la mise en place en 2023 de la météo des forêts, dispositif d'information et de sensibilisation du grand public au risque de feu de forêt et de végétation. Pour exemple, 43 millions de visites ont été enregistrés en 2023 sur le site internet de la Vigilance, référence nationale sur les dangers météorologiques, dont la production assurée 24 heures sur 24 dans l'Hexagone et en outremer mobilise 573 prévisionnistes.

Par ailleurs, 31 décembre 2023, 259 000 personnes suivaient Météo-France sur Facebook, soit une augmentation de 18 % d'abonnés sur un an (la plus forte augmentation depuis l'ouverture du compte) et 173 300 étaient abonnés au compte Twitter de Météo-France, soit une progression d'environ 10 % en un an.

Dans ce contexte, la stratégie RSE de Météo-France vise à poursuivre les efforts de l'établissement pour toucher le public le plus large possible et ainsi renforcer l'impact de son expertise et de ses services auprès du plus grand nombre, au bénéfice d'une meilleure préparation des populations à la survenue d'événements météorologiques extrêmes plus intenses et plus fréquents.

Rendre les conseils de comportement plus visibles sur l'application mobile en cas de danger

L'application mobile de Météo-France est un vecteur important d'information du grand public en cas d'événement météorologique dangereux et constitue à ce titre un outil essentiel pour contribuer au développement d'une culture du risque dans la population.

Dans la continuité des actions déjà mises en œuvre pour rendre l'application mobile à destination du grand public toujours plus utile, l'établissement cherchera à rendre les conseils de comportement encore plus visibles en cas d'événement extrême.

- **Cible** : dans le cadre de la refonte de l'application mobile engagée, rendre les conseils de comportement systématiquement visibles en cas de danger, potentiellement à partir de la vigilance orange et de la vigilance jaune pour les orages.
- **Indicateur de suivi** : modification de l'application mobile.
- **Directions pilotes** : D2C - DIRCOM.

Rendre les outils web plus accessibles aux personnes en situation de handicap

Météo-France a vocation à s'adresser à tous les citoyens via différents canaux de communication et s'engage par conséquent à améliorer ses outils web pour les rendre accessibles aux personnes en situation de handicap notamment en cas de risque particulier.

- ▶ **Cible** : rendre les outils web plus accessibles en visant plus de 50 % des critères du référentiel général d'amélioration de l'accessibilité (RGAA) respectés.
- ▶ **Indicateur de suivi** : évaluation de l'accessibilité à l'appui de la méthode technique du RGAA.
- ▶ **Direction pilote** : D2C.

Poursuivre la campagne sur les bons comportements dans l'Hexagone et développer une campagne adaptée à l'attention des territoires d'outremer

Au cours de l'été 2023, Météo-France a lancé dans l'Hexagone une campagne visant à renforcer la notoriété et la connaissance de la Vigilance météorologique. Au-delà de la nécessaire poursuite de cette campagne pour diffuser les bons comportements à adopter en fonction du type d'évènement rencontré, une campagne de communication adaptée aux territoires d'outre-mer sera développée.

- ▶ **Cible** : poursuivre la campagne dans l'Hexagone (2024) et développer une campagne pour l'outre-mer en 2025.
- ▶ **Indicateurs de suivi** :
 - Renouvellement de la campagne dans l'Hexagone et nombre de vues par an.
 - Déploiement de la campagne outremer d'ici fin 2025 et nombre de vues par an.
- ▶ **Direction pilote** : DIRCOM.

Pour aller au plus près des habitants, proposer et diffuser aux communes un kit de communication sur la Vigilance

Les communes et communautés de communes jouent un rôle essentiel dans la sensibilisation des populations locales aux risques liés à des événements météorologiques extrêmes notamment lorsque les territoires concernés sont particulièrement vulnérables à certains types d'épisodes dangereux. Météo-France souhaite élaborer et proposer aux communes et communautés de communes des kits de communication et de sensibilisation aux risques locaux et aux comportements à adopter en cas de Vigilance, dans l'objectif que ces collectivités puissent pleinement jouer leur rôle de relai d'information au plus près des habitants. Une action particulière sera réalisée auprès de 42 villes de plus de 100 000 habitants.

- ▶ **Cible** : développer et diffuser les kits puis contacter spécifiquement 42 villes en 2024 / 2025.
- ▶ **Indicateurs de suivi** :
 - Kit réalisé et mis à disposition de toutes les communes.
 - Nombre de villes contactées par an (sur les 42 villes).
 - Estimation du nombre d'habitants touchés par an (sur les 42 villes).
 - Mailing vers toutes les communes.
- ▶ **Direction pilote** : DIRCOM.

Réaliser des infographies sur les dangers et les impacts liés aux phénomènes météorologiques dangereux pour sensibiliser le grand public

Les infographies font partie des leviers de communication efficaces pour toucher un large public. Il est de fait utile de retenir ce moyen de communication pour encore mieux sensibiliser le grand public aux dangers et impacts des principaux phénomènes météorologiques dangereux.

- ▶ **Cibles** :
 - Réaliser 5 infographies thématiques en 2024.
 - Réaliser 3 infographies thématiques en 2025 et 2026.
- ▶ **Indicateur** : nombre de nouvelles infographies thématiques mises en ligne chaque année.
- ▶ **Direction pilote** : DIRCOM.

Mieux faire connaître les notifications dans l'application Météo-France et introduire les notifications pour l'outremer

L'application mobile de Météo-France permet de s'abonner à des notifications sur les passages en Vigilance orange et rouge dans le département de son choix. Cette possibilité reste trop peu connue

du grand public alors qu'elle contribue à alerter rapidement et directement les populations locales de possibles risques liés à un événement météorologique extrême imminent.

► **Cibles :**

- Communiquer 10 fois dans l'année sur l'existence des notifications sur l'application mobile
- Introduire les notifications en outremer d'ici mi-2026.

► **Indicateurs :**

- Nombre d'actions de communication externe mises en œuvre visant à mieux faire connaître les notifications disponibles.
- Notifications introduites et nombre d'actions de communication pour les faire connaître.

► **Direction pilote :** D2C.

Accompagner la société (acteurs publics et privés, citoyens) dans la prise en compte du changement climatique

Acteur majeur dans l'étude du climat, Météo-France travaille à une meilleure compréhension des phénomènes qui régissent le climat, mais aussi à enrichir la connaissance du climat futur pour éclairer les décisions. L'établissement entend ainsi mettre la qualité de ses données et de son expertise scientifique au service d'un partage le plus large possible des connaissances sur le changement climatique et ses impacts, et contribue régulièrement aux travaux du GIEC.

C'est notamment dans cet esprit et pour rendre plus concrète l'évolution prévisible du climat à l'échelle de chaque commune française aux horizons 2030, 2050 et 2100, que l'outil Climadiag Commune a été conçu et rendu accessible à tous.

Météo-France met également à disposition près de 6 To de données sur DRIAS, le portail d'accès aux projections climatiques régionalisées, où 100 000 visites ont été enregistrées en 2023 pour près de 10 millions de pages vues.

D'autres outils adaptés aux enjeux territoriaux (évolution des îlots de chaleur urbains, de la ressource en eau, etc) ou économiques (évolution du manteau neigeux des domaines skiables) sont développés et proposés aux acteurs pour soutenir l'élaboration de stratégies d'adaptation. Un nouveau portail DRIAS-Eau propose un ensemble de données hydrologiques en climat futur, pour aider les acteurs locaux à mieux gérer la ressource en eau dans un contexte de changement climatique. Un nouveau service, Climadiag Chaleur en ville, permet de modéliser le climat urbain en condition de canicules futures et donc d'aider les collectivités à mieux comprendre, diagnostiquer et caractériser la surchauffe urbaine sur leur territoire. Climsnow, déjà utilisé par plus de 180 stations de ski, permet d'intégrer la variabilité de l'enneigement dans un contexte de changement climatique pour engager une transition.

En matière d'atténuation, Météo-France contribue notamment à la mise en œuvre de projets de développement des énergies renouvelables, par exemple en mettant son expertise au service de la filière de l'éolien en mer pour fournir aux porteurs de projet les études et données préalables nécessaires aux appels d'offres émis par l'Etat pour chaque site. Parmi d'autres actions, l'établissement développe également un outil de modélisation WIMCOT destiné à réduire l'impact des traînées de condensation issues du trafic aérien.

L'amélioration de la connaissance sur le changement climatique et le développement de services climatiques pour accompagner la société dans la prise en compte du changement climatique seront d'autant plus utiles qu'un large public, y compris parmi les plus jeunes, pourra être sensibilisé à leur existence et facilement se les approprier. En moyenne sur la période 2017-2021, Météo-France a pu former 280 enseignants et formateurs, et sensibiliser 3 875 élèves.

De façon plus générale, Météo-France adapte ses moyens de communication et de diffusion de l'information sur le changement climatique pour toucher le public le plus large possible. A ce titre, l'établissement a notamment répondu en 2023 à 15 sollicitations du groupe France Télévisions pour la production du bulletin climatique présenté à la suite du bulletin météo classique sur France 2 et France 3, afin de montrer concrètement le changement climatique en marche.

Météo-France organise également chaque année depuis 2021 en partenariat avec le magazine GEO, l'Œil du climat, un concours photo sur le changement climatique en France, destiné à sensibiliser un large public. Près de 240 photographes ont ainsi participé à la troisième édition du concours photo en 2023.

Renforcer la connaissance de Climadiag Commune auprès de tous dans l'Hexagone

Le service Climadiag Commune mis à disposition de façon gratuite par Météo-France mérite d'être encore mieux connu de la part des acteurs locaux, et en particulier de tous les maires des communes de l'Hexagone, mais également du grand public pour permettre à chacun de mieux réaliser les impacts attendus du changement climatique sur son territoire et initier ou prendre part à l'élaboration de stratégies d'adaptation tenant compte des projections climatiques.

► Cibles :

- Toucher les 36 000 maires de communes de l'Hexagone.
- Introduire un bandeau régulier sur Climadiag Commune sur le site internet.

► Indicateurs :

- Nombre de courriers envoyés aux maires.
- Mesure d'audience chaque année concernant la consultation de Climadiag Commune.

► Direction pilote : DIRCOM.

Valoriser et suivre l'impact de l'espace éducation du site Météo-France (.com), les partenariats du type météo à l'école et conforter le réseau interne des référents éducation

Météo-France noue régulièrement des partenariats avec des organismes institutionnels, scientifiques, culturels et associatifs qui contribuent à diffuser le plus largement possible les connaissances scientifiques sur la météorologie et le climat.

A titre d'exemple, 4 500 élèves ont été impliqués dans l'opération « Météo à l'école » durant l'année scolaire 2022-2023, dont 71 % de collégiens. Ce projet éducatif en partenariat avec « Sciences à l'école » développe des activités de culture scientifique en météorologie et climatologie en exploitant les données d'un réseau de stations d'observation installées dans des établissements scolaires.

Par ailleurs, Météo-France et l'Académie du Climat se sont associés pour créer un parcours pédagogique météo-climat à destination des élèves de 9 à 12 ans. En quatre modules, les élèves comprennent les notions de météo et de climat, leurs liens et leurs différences. À partir du concept de climat, les jeunes sont amenés à s'intéresser au changement climatique et aux solutions pour s'y adapter, en particulier en ville.

Météo-France est également membre fondateur et partenaire de l'OCE (Office for Climate Education), fondation abritée par La main à la pâte, qui promeut l'éducation au changement climatique en s'appuyant sur une coopération scientifique et pédagogique. L'OCE a ainsi organisé en 2023, 94 formations pour les enseignants et formateurs, dont 36 % en France.

Pour compléter, en 2023, le réseau interne des correspondants « éducation » a été formalisé et consolidé, l'activité partenariale recentrée sur les collaborations retenues et une offre éducation mise à disposition sur le site meteofrance.com.

► Cible : poursuivre les partenariats existants et animer le réseau interne.

► Indicateurs de suivi :

- Mesure d'audience de la rubrique.
- Nombre d'interventions du réseau interne.
- Evaluation de l'impact des partenariats (ex. : estimation du nombre d'élèves touchés).

► Direction pilote : DIRCOM.

Mieux toucher le jeune public en dehors de l'école, sur le changement climatique et les risques liés aux événements extrêmes

L'appropriation par le jeune public des enjeux du changement climatique est un enjeu majeur pour les prochaines décennies et suppose pour le toucher de façon efficace l'utilisation des canaux de communication qui lui sont les plus familiers. En effet, les jeunes utilisent moins les canaux de communication traditionnels de Météo-France (site et application). C'est dans cet esprit que Météo-France a été référent scientifique sur le thème du climat en 2023 auprès de la rédaction de NOWU (média en ligne qui avait été lancé par France Télévisions et WDR, groupe audiovisuel public allemand, à l'attention des jeunes européens, et qui a pris fin en décembre 2023), permettant la publication de 15 articles relayés sur les réseaux sociaux.

Fort de cette expérience, Météo-France entend aujourd'hui développer de nouveaux partenariats avec des influenceurs ou des médias jeunes pour mieux toucher le jeune public.

- ▶ **Cible** : développer un partenariat par an avec un influenceur ou un média jeune pertinent.
- ▶ **Indicateur de suivi** : un partenariat mis en place chaque année et suivi du nombre de vues.
- ▶ **Direction pilote** : DIRCOM.

Poursuivre l'accompagnement des acteurs à l'échelle locale

Météo-France participe à la formation et à la sensibilisation des acteurs locaux et des citoyens sur les enjeux du changement climatique, grâce à un réseau spécifique d'intervenants sur le climat et divers partenariats éducatifs. Ce réseau permet de diffuser largement des connaissances actualisées dans un domaine où les évolutions sont fréquentes et les contenus parfois complexes à appréhender.

Près de 13 000 personnes ont ainsi pu être sensibilisées en 2023 grâce à 155 interventions assurées par 58 agentes et agents du réseau climat de Météo-France. Le réseau des intervenants climat a par ailleurs été élargi en 2024 et implique actuellement 153 agentes et agents.

Météo-France souhaite poursuivre cette dynamique au profit de l'accompagnement des acteurs locaux dans l'appréhension des impacts liés au changement climatique notamment dans la perspective de l'élaboration de stratégies d'adaptation.

- ▶ **Cible** : réaliser au moins 140 interventions annuelles.
- ▶ **Indicateur de suivi** : nombre d'interventions par an.
- ▶ **Direction pilote** : DCSC.

Agir en employeur socialement responsable

Développer la qualité de vie au travail des personnels de Météo-France fait partie des priorités du contrat d'objectifs et de performance 2022-2026 de l'établissement. De nombreuses actions sur différents champs de la vie sociale de l'établissement ont déjà été engagées, concernant notamment l'égalité professionnelle, la prise en compte du handicap, la gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences, les conditions de travail des personnels et la transmission des compétences. La stratégie RSE de Météo-France vise à renforcer certaines de ces actions et à aller plus loin.

Des actions concrètes ont notamment déjà été engagées depuis le début du COP 2022-2026 pour répondre aux spécificités de certains métiers en matière d'ergonomie des postes de travail. Cet engagement a pris la forme de projets pilotes portés par la Direction interrégionale Nord et le Centre National de Prévision en 2023 afin de concevoir des espaces de travail répondant aux attentes et besoins de leurs futurs utilisateurs. Un Groupe Transversal pour l'Adaptation des Environnements et Postes de travail des Prévisionnistes a également été créé avec l'objectif d'adapter les postes et environnements physiques de travail des prévisionnistes aux évolutions organisationnelles et techniques.

Poursuivre et renforcer la démarche d'amélioration des conditions de travail et favoriser le « mieux vivre ensemble »

L'action de Météo-France au bénéfice de l'amélioration des conditions de travail de tous ses personnels s'inscrit dans les priorités définies par son COP 2022-2026, visant notamment à améliorer la conciliation de la vie personnelle avec la vie professionnelle, créer un environnement de travail favorable et motivant pour le personnel et à renforcer la prévention des risques psychosociaux et les moyens pour une veille efficace.

La stratégie RSE de Météo-France doit permettre de poursuivre et renforcer les actions déjà engagées pour mobiliser les leviers qui agissent sur les conditions de réalisation du travail et sur l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle.

Développer une charte du « bien travailler ensemble »

Météo-France dispose depuis 2015 d'une charte du « vivre ensemble au travail » élaborée dans le cadre d'une démarche collaborative avec l'objectif de partager différents principes concernant le bon déroulement de la vie collective au travail et de présenter des bonnes pratiques pour guider chacune et chacun dans ses relations de travail.

C'est dans la continuité des actions déjà engagées que s'inscrira la charte du « bien travailler ensemble », pour à la fois mieux faire connaître les bonnes pratiques déjà déployées et partager les bases de comportements relationnels et professionnels permettant d'améliorer collectivement la qualité de vie au travail.

► **Cible** : publier la charte du « bien travailler ensemble » et accompagner son déploiement en 2024-2025 notamment par une communication générale et une présentation spécifique dans chaque comité de direction.

► **Indicateurs de suivi** :

- Parution de la charte.
- Communication effectuée dans chaque comité de direction.

► **Direction pilote** : DRH.

Appuyer les managers pour l'animation du collectif et l'accompagnement des personnels en difficulté

Afin de développer la culture du management et l'accompagnement de chacun dans sa vie professionnelle, des ateliers de l'encadrement sont organisés depuis 2022 et ont déjà mobilisé plus de

200 managers. Ces ateliers sont l'occasion de partager des problématiques communes et des connaissances, puis de poursuivre cette mise en commun au travers d'un espace de ressources numériques partagées.

Cette action sera renouvelée pour aborder de nouveaux thèmes permettant aux managers d'acquérir ou de renforcer leurs compétences sur l'animation de collectifs de travail et l'accompagnement des personnels en difficulté.

- ▶ **Cible** : former 30 % des managers par an.
- ▶ **Indicateur de suivi** : pourcentage de managers formés par an.
- ▶ **Direction pilote** : DRH.

Consolider et mieux partager les conditions d'accueil des nouveaux arrivants

Dans un contexte de fort renouvellement de ses effectifs, Météo-France est amené à accueillir un nombre plus important de nouveaux arrivants qu'au cours des dernières années. Faciliter l'arrivée et réussir la bonne intégration de ces personnels, dont les parcours de formation et professionnels peuvent être très divers, est une priorité de l'établissement. Un livret d'accueil sera donc réalisé et déployé auprès de toutes et tous, en parallèle de l'organisation systématique d'un entretien d'accueil avec chaque nouvel arrivant. Dans le cadre de l'amélioration continue, cette nouvelle démarche sera évaluée par chaque nouvel arrivant.

- ▶ **Cibles** :
 - Réaliser un livret d'accueil et le mettre à disposition d'ici fin 2024.
 - Réaliser 100 % des entretiens d'accueil.
 - Mesurer la satisfaction de tous les nouveaux arrivants concernant leur accueil.
- ▶ **Indicateurs de suivi** :
 - Parution du livret d'accueil.
 - Pourcentage d'entretiens d'accueil réalisés chaque année.
 - Taux de satisfaction des nouveaux arrivants concernant leur accueil.
- ▶ **Direction pilote** : DRH.

Développer un trombinoscope pour permettre à chacune et chacun d'identifier plus facilement ses interlocuteurs

Le trombinoscope fait partie des outils utiles à tous pour permettre à chacune et chacun d'identifier plus facilement ses interlocuteurs dans son environnement de travail. Il est d'autant plus utile dans un contexte d'accueil de nombreux arrivants souvent en position de devoir faire connaissance avec une grande diversité de personnels, généralement répartis sur plusieurs sites. C'est la raison pour laquelle il est prévu de développer un trombinoscope permettant, avec l'accord de chaque agent ou agente, de partager la photo de chacune ou chacun accompagnée d'informations sur sa direction de rattachement et son lieu de travail.

- ▶ **Cible** : réaliser un trombinoscope pour tout l'établissement.
- ▶ **Indicateurs de suivi** :
 - Mise en place de la procédure de demande d'autorisation de droit à l'image auprès de chaque agent ou agente.
 - Pourcentage de photos insérées (en cumulé) par an.
- ▶ **Directions pilotes** : DRH et DIRCOM.

Lutter contre les discriminations et les inégalités et promouvoir la diversité

Météo-France s'est engagé au travers de son COP 2022-2026 à être un établissement exemplaire en matière d'égalité professionnelle et de mieux prendre en compte le handicap.

La loi du 19 juillet 2023 visant à renforcer l'accès des femmes aux responsabilités dans la fonction publique instaure, sur le modèle du secteur privé, un index de l'égalité professionnelle dans la fonc-

tion publique. Météo-France obtient pour 2022 un score de 83 points pour un maximum de 100, soit au-dessus des 75 points requis par le décret du 5 décembre 2023 relatif à la mesure et à la réduction des écarts de rémunération entre les femmes et les hommes dans la fonction publique de l'État. Un premier plan d'actions pluriannuel 2021-2023 en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes a notamment permis d'intégrer plus d'indicateurs genrés dans le Rapport Social Unique ainsi que de développer un réseau de référentes et référents à l'égalité professionnelle actuellement composé de 24 personnels formés à l'écoute active. Une procédure de signalement et de traitement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes a par ailleurs été instaurée en 2023. L'action de Météo-France s'inscrit dorénavant dans un nouveau plan 2024-2026 en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes organisé selon cinq axes stratégiques.

Ces actions sont complétées par un engagement sociétal aux côtés de l'association « Capital Filles » : huit agentes sont engagées en tant que marraines de jeunes filles et les accompagnent dans leur orientation professionnelle et leur découverte du monde de l'entreprise (collégiennes de troisième des établissements classés REP et REP+ et lycéennes des établissements relevant de la Politique de la ville et/ou de territoires ruraux).

Pour agir concrètement sur le quotidien des agentes et agents en situation de handicap au sein de Météo-France, l'établissement met en œuvre un plan d'actions handicap sur la période 2022-2025 organisé selon cinq orientations prioritaires et dix actions. L'objectif premier de ce plan est de faire respecter et promouvoir l'application du principe de non-discrimination en raison du handicap et ce dans chacune des étapes du parcours professionnel des personnels concernés. 45 000 € ont été consacrés à l'équipement de maintien dans l'emploi des personnels en situation de handicap en 2023.

Pour faciliter la compréhension des personnes en situation de handicap, Météo-France s'implique depuis plusieurs années dans les « Duoday », initiative qui permet à une personne en situation de handicap de passer une journée en contexte professionnel.

Météo-France participe également financièrement à la prise en charge d'une personne en situation de handicap pour permettre à l'aidant d'avoir un temps de répit.

Au travers de sa stratégie RSE, l'établissement entend lutter de façon élargie contre toutes les formes de discrimination, poursuivre son engagement en faveur de l'égalité professionnelle et confirmer son engagement dans la création d'environnements de travail inclusifs.

Mettre en place un référent national sur les discriminations et définir un plan d'action

Dans une volonté d'élargir le périmètre des discriminations prises en compte, Météo-France a décidé de désigner une personne référente nationale sur les discriminations. Cette dernière aura en charge la définition d'un plan d'action sur le périmètre élargi retenu.

Par ailleurs, en application de la circulaire du 11 janvier 2024 sur le cadre d'intervention des personnes référentes « racisme, antisémitisme » dans les établissements d'enseignement supérieur et de recherche, l'ENM a procédé à la désignation d'une personne référente « racisme et antisémitisme ».

► **Cible** : mettre en place un référent national en 2024 et un plan de lutte contre les discriminations d'ici mi-2026.

► **Indicateurs de suivi** :

- Référent national désigné.
- Plan élargi mis en place.

► **Direction pilote** : DRH.

Mieux faire connaître les actions mises en œuvre dans le cadre du plan handicap et sensibiliser personnels et managers à la connaissance du handicap

Le plan d'actions handicap de Météo-France est organisé selon dix grandes actions, qui couvrent des situations concrètes du quotidien de l'établissement et dont la mise en œuvre est pilotée par une référente nationale sur le handicap.

L'un des enjeux de cette démarche prioritaire est de mieux faire connaître auprès de tous les personnels les actions effectivement déployées ainsi que l'objectif du COP 2022-2026 de Météo-France qui prévoit une augmentation de 15 % du taux d'emploi des personnes en situation de handicap durant la durée du contrat.

Ainsi, sensibiliser les personnels, dont les managers, à la connaissance du handicap constitue un axe essentiel pour agir en faveur du handicap au sein de Météo-France.

- ▶ **Cible** : augmenter le taux d'emploi des personnes en situation de handicap au sein de l'établissement par rapport à l'année de référence 2021.
- ▶ **Indicateur de suivi** : pourcentage de nouvelles personnes en situation de handicap au sein de l'établissement par rapport à l'année précédente et par rapport à 2021.
- ▶ **Direction pilote** : DRH.

Donner la possibilité aux personnels de changer leur prénom d'usage

Dans le cadre de sa politique de lutte contre les discriminations, Météo-France souhaite donner la possibilité aux personnels de l'établissement qui le souhaitent de changer de prénom d'usage.

Cette action, déjà possible dans de nombreuses écoles et universités pour les usages non contractuels, fera l'objet d'une communication dédiée accompagnée d'un cadre de mise en œuvre.

- ▶ **Cible** : mettre en place la procédure pour changer son prénom en interne et la communiquer aux personnels.
- ▶ **Indicateurs de suivi** :
 - Avoir communiqué sur cette possibilité de changement et le cadre associé.
 - Nombre de demandes reçues et traitées en pourcentage.
- ▶ **Direction pilote** : DRH.

Encourager les projets portés par les élèves de l'ENM en faveur de l'action sociale ou sociétale

Suite à la signature d'une convention en mai 2024 avec Sup'Aero, l'ENM (Ecole nationale de la météorologie) est engagée dans le dispositif des Cordées de la réussite. Celui-ci vise à faire de l'accompagnement à l'orientation un réel levier d'égalité des chances. Destiné en priorité aux élèves

scolarisés en éducation prioritaire ou en quartiers prioritaires politique de la ville (QPV), aux collégiens et lycéens de zone rurale et isolée et aux lycéens professionnels, il a pour objectif de lutter contre l'autocensure, de susciter l'ambition scolaire des élèves par un continuum d'accompagnement de la classe de 4ème au lycée et jusqu'à l'enseignement supérieur. Cet accompagnement continu et progressif en amont des choix d'orientation est à même de donner à chacun les moyens de sa réussite dans la construction de son parcours, que ce soit vers la poursuite d'études ou l'insertion professionnelle.

De même, la rentrée de septembre 2024 est l'occasion d'engager le nouveau dispositif de Reconnaissance de l'Engagement Etudiant à l'ENM.

Au-delà de ces engagements, Météo-France souhaite encourager et promouvoir les actions sociales et sociétales initiées par les élèves de l'ENM à destination des étudiants issus de milieux ruraux ou de milieux défavorisés notamment pour mieux partager les parcours de formation offerts par l'école, ses conditions d'accès et la diversité des métiers auxquels elle permet d'accéder.

- ▶ **Cible** : augmenter chaque année la part des actions sociales et sociétales des élèves de l'ENM.
- ▶ **Indicateur de suivi** : nombre d'élèves de l'ENM ayant participé à ou mis en place une action sociale ou sociétale, notamment à destination des étudiants issus de milieux ruraux ou de milieux défavorisés.
- ▶ **Direction pilote** : ENM.

Mieux faire connaître les valeurs et l'impact de Météo France dans une période de fort renouvellement du personnel

Météo-France se situe dans une période de fort renouvellement de ses personnels en raison d'un nombre important de départs à la retraite depuis 2021 et jusqu'en 2027 au moins.

Ce contexte amène l'établissement à se mobiliser pour attirer et accueillir de nouveaux talents. A cet effet, des actions sont envisagées pour mieux se faire connaître.

Inclure des témoignages d'agentes et agents sur les métiers de Météo-France et la qualité de vie au travail sur la page « Qui sommes-nous ? » du site internet de Météo-France

Afin de renforcer son attractivité auprès de potentiels futurs personnels de l'établissement, Météo-France rendra plus visibles et complètera les témoignages d'agents et d'agentes mis à disposition sur le site institutionnel de l'établissement. L'objectif est de mieux faire connaître la diversité des métiers de Météo-France ainsi que la démarche RSE et les avantages offerts par l'établissement.

► **Cible** : inclure 6 nouveaux témoignages sur la période 2024-2026.

► **Indicateurs de suivi** :

- Nombre de témoignages intégrés.
- Nombre de vues annuelles des pages concernées.

► **Directions pilotes** : DIRCOM - DRH.

Rendre plus visibles l'utilité et l'impact des missions de Météo-France

Afin de mieux informer les futurs candidats sur l'impact et l'utilité des missions de Météo-France, l'établissement vise l'objectif de les rendre plus visibles sur son site institutionnel et de mieux faire connaître ses valeurs institutionnelles (utilité, engagement, excellence, exemplarité).

► **Cible** : rendre plus visibles l'impact et l'utilité des missions de Météo-France et plus facilement accessibles ses valeurs institutionnelles sur son site internet d'ici mi-2025.

► **Indicateur de suivi** : accès en un clic maximum aux valeurs institutionnelles de Météo-France.

► **Direction pilote** : DIRCOM.

Favoriser l'évolution professionnelle et le partage des connaissances

Au travers de sa gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences, Météo-France souhaite mieux accompagner ses personnels dans leur évolution professionnelle et développer les compétences adaptées aux enjeux de demain. Cela suppose notamment de partager encore davantage les expériences de personnels volontaires pour illustrer la diversité des métiers de l'établissement et à cette occasion mieux partager leurs connaissances en interne. Cela suppose également de mettre en place des actions pour soutenir l'acquisition de compétences dans le cadre d'une prise de poste dans un nouveau domaine.

Par ailleurs, dans le cadre de sa démarche d'innovation interne, Météo-France a développé un nouveau portail emploi qui simplifie la diffusion des offres d'emploi de l'établissement et centralise la réception et le traitement des candidatures externes.

Partager au sein de Météo-France les expériences professionnelles et compétences de chacune et chacun

La parole des personnels est un des vecteurs d'une meilleure compréhension du métier de chacun. C'est la raison pour laquelle Météo-France souhaite donner la parole de façon régulière à des agentes et agents de l'établissement pour mieux partager leurs expériences et connaissances.

► **Cible** : réaliser 4 miniconférences par an en 2025 et 2026.

► **Indicateur de suivi** : nombre de miniconférences par an.

► **Directions pilotes** : DIRCOM - DRH.

Sur tous les postes où cela apparaît nécessaire, créer des fiches de transmission des connaissances et des processus sur les principaux éléments du poste et organiser dans la mesure du possible un temps de recouvrement en cas de mouvement sur un poste

Dans le cadre du renouvellement des effectifs, la transmission des connaissances et des compétences est un enjeu majeur pour Météo-France. L'établissement souhaite développer des fiches de transmission afin de mettre à disposition dans un format commun et pour tous les postes où cela apparaît nécessaire, l'ensemble des éléments de fond et d'organisation de nature à faciliter l'arrivée d'un nouveau personnel sur l'un de ces postes. Par ailleurs, l'organisation d'un temps de recouvrement sera dans la mesure du possible visée lors d'un mouvement sur un poste, notamment lorsque celui-ci relève de compétences stratégiques et sensibles pour l'établissement ou lorsque le départ de l'agent qui occupait le poste peut être bien anticipé (ex. : départ à la retraite).

► **Cible** : réaliser une trame de fiche de transmission d'ici mi-2025 pour doter tous les postes où cela apparaît nécessaire d'une fiche renseignée et organiser dans la mesure du possible un temps de recouvrement avec le nouvel agent notamment lorsque le poste relève de compétences stratégiques et sensibles.

► **Indicateurs de suivi** :

- Trame de fiche disponible.
- Pourcentage de fiches réalisées par an pour les postes concernés.
- Nombre de postes ayant pu faire l'objet d'un temps de recouvrement.

► **Direction pilote** : DRH.

Mieux faire connaître les entretiens de carrière

Pour accompagner les mobilités et permettre à chacun de construire son propre parcours professionnel, Météo-France a mis en place une démarche offrant la possibilité à ses personnels de bénéficier d'un entretien de carrière. L'établissement entend mieux faire connaître ce dispositif pour qu'il puisse bénéficier à un maximum d'agentes et agents.

► **Cible** : réaliser 100 entretiens de carrière par an.

► **Indicateurs de suivi** :

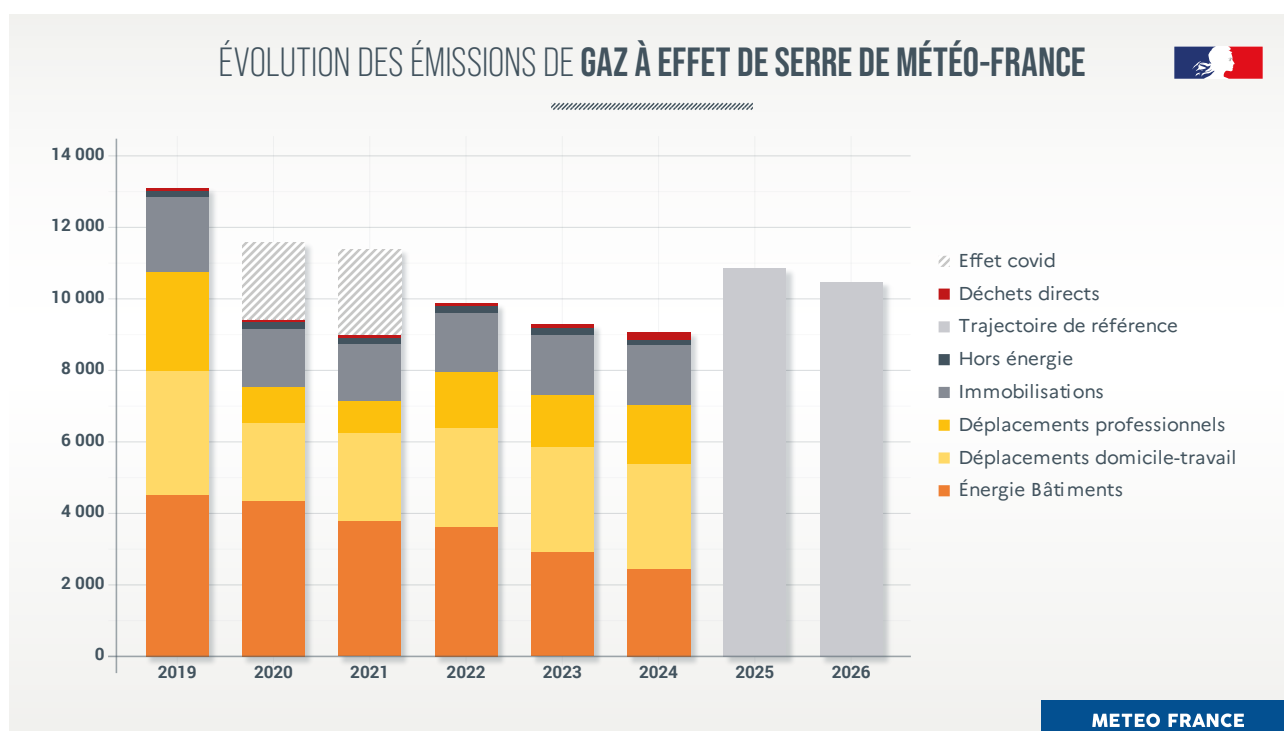
- Nombre d'entretiens de carrière réalisés.
- Nombre de suites données (évolutions de carrière ou accompagnements).

► **Direction pilote** : DRH.

Réduire

l'empreinte environnementale de Météo-France

Météo-France est engagé depuis plusieurs années dans la réduction de son empreinte environnementale. Pour cela, l'établissement s'est doté d'un plan pluriannuel écoresponsable 2021-2025 dont la mise en œuvre doit notamment permettre d'atteindre l'objectif du COP 2022-2026 de réduire de 20 % les émissions de gaz à effet de serre (GES) de l'établissement d'ici la fin du COP par rapport à 2019. En 2023, Météo-France a baissé de 29 % ses émissions de GES comparées à 2019, comme le montre le graphe ci-après.



Ce plan est composé d'actions réparties domaine par domaine avec l'objectif de mobiliser tous les leviers d'actions possibles afin de réduire les émissions de l'établissement, mais également de préserver et restaurer la biodiversité et mieux gérer les ressources naturelles.

La stratégie RSE de Météo-France est l'occasion de développer des actions complémentaires au plan écoresponsable déjà en place, afin de servir les objectifs de ce dernier et d'aller plus loin.

Elle permet également de s'inscrire dans les engagements pour la transformation écologique de l'Etat issus de la circulaire du 21 novembre 2023, que Météo-France s'engage à mettre en œuvre sur son périmètre.

La stratégie RSE identifie quatre axes d'action prioritaires que sont la réduction de la consommation énergétique des bâtiments, le fait d'agir sur les déplacements professionnels et domicile-travail, la nécessité de progresser vers un usage numérique plus durable et le renforcement de sa politique d'achats responsables sur les aspects sociaux et environnementaux. Elle promeut par ailleurs différentes pratiques écoresponsables au quotidien.

Réduire la consommation énergétique de nos bâtiments

La consommation d'énergie des bâtiments occupés par Météo-France représente 32 % des émissions de gaz à effet de serre de Météo-France en 2024 (périmètre 2019, hors calculateurs et radars).

En application de son plan pluriannuel écoresponsable 2021-2025, Météo-France consacre chaque année 2M€ de son budget propre à la rénovation énergétique des bâtiments. A ce budget s'ajoutent des subventions octroyées dans le cadre de différents appels à projets ou programmes nationaux (plan de relance, plans de résilience, etc). Suite à la conduite d'audits énergétiques au niveau des bâtiments occupés de façon pérenne par l'établissement, une programmation pluriannuelle des travaux de rénovation énergétique a été réalisée et guide la priorisation et la nature des travaux à engager chaque année.

Météo-France a réduit de 19 % sa consommation d'énergie entre 2022 et 2023 pour le chauffage des bâtiments. Une partie de la baisse est attribuable aux variations climatiques, une autre partie résulte des mesures de sobriété énergétique, des travaux de rénovation et d'une meilleure valorisation de la chaleur issue des supercalculateurs sur le site de Toulouse. 70 000 m² sont actuellement chauffés grâce à la valorisation de la chaleur fatale issue des supercalculateurs.

Au travers de la stratégie RSE de Météo-France, les personnels sont encouragés à contribuer par des gestes simples aux actions de sobriété énergétique et de maîtrise des consommations d'énergie sur leur lieu de travail.

Organiser des challenges collectifs dans les services pour réduire la consommation d'énergie en promouvant les écogestes

Les personnels occupant les différents bâtiments de Météo-France seront mobilisés à l'occasion de challenges collectifs organisés afin de contribuer à la réduction de la consommation d'énergie de leur bâtiment grâce à l'application d'écogestes appliqués par chacune et chacun.

Cette action sera l'occasion de valoriser le retour d'expérience de la participation 2023/2024 des occupants du bâtiment Navier (site de la météopole) au Concours Usage Bâtiments Efficaces (CUBE) de l'Etat.

► **Cible** : participer à un challenge collectif chaque année sur un site doté de GTB (système de Gestion Technique du Bâtiment) en tenant compte du retour d'expérience de la première participation de Météo-France au Concours Usage Bâtiment Efficace de l'Etat (2023/2024).

► **Indicateur de suivi** : participation au challenge chaque année.

► **Direction pilote** : DLP.

Afficher dans chaque bâtiment la consommation en énergie et les GES rapportés au nombre d'occupants ainsi qu'une information sur les travaux menés ou à venir

Dans chaque bâtiment du parc immobilier de Météo-France, la consommation d'énergie et les émissions de GES rapportées au nombre de personnel seront affichées afin d'améliorer la prise de conscience par chacun de l'impact énergétique et climatique du bâtiment qu'il occupe, de mieux partager les efforts complémentaires attendus de tous et de mieux faire comprendre la nature des travaux programmés en fonction des caractéristiques de chaque bâtiment.

► **Cible** : faire connaître la consommation en énergie et les émissions de GES ramenées au nombre d'occupants et les travaux menés ou à venir par voie d'affichage local (entrée du bâtiment par exemple) d'ici mi-2025.

► **Indicateur de suivi** : pourcentage de bâtiments où l'affichage est effectué.

► **Direction pilote** : DLP.

Communiquer régulièrement sur les bonnes pratiques permettant à chacun de respecter les températures de consigne (chaud-froid) dont l'utilisation de la climatisation

Météo-France communiquera régulièrement auprès de l'ensemble de ses personnels sur les bonnes pratiques à adopter pour assurer le respect des consignes de température, à savoir une température

de chauffage limitée à 19 degrés et une climatisation activée uniquement à partir de 26 degrés. Cette communication sera organisée à l'échelle locale, en particulier en amont des périodes hivernale et estivale.

► **Cible** : chaque année, organiser une communication par site au cours de l'automne avant le démarrage du chauffage et une communication par site au printemps avant le démarrage de la climatisation.

► **Indicateur de suivi** : deux communications nationales par an et déclinaisons régionales et locales.

► **Direction pilote** : DLP.

Agir sur les déplacements professionnels et domicile-travail

Les déplacements des personnels de Météo-France représentent 48 % des émissions de gaz à effet de serre de Météo-France en 2023. Ces émissions ont diminué de 30 % depuis 2019 grâce à la mise en œuvre d'actions complémentaires sur les différents sites de l'établissement, parmi lesquelles le renouvellement progressif de la flotte automobile pour intégrer davantage de véhicules à faibles émissions, plus de 40 points de recharge électrique installés sur ses différents sites, l'octroi du forfait mobilités durables à tous les personnels remplissant les conditions, la disponibilité de 17 vélos de service, la mise en place de plus de 700 places de stationnement vélo sécurisées ou encore le déploiement progressif des plans de mobilité durable. Météo-France s'est par ailleurs fixé l'objectif de diviser par deux ses émissions de gaz à effet de serre liées aux déplacements professionnels et missions à l'étranger entre 2019 et 2025.

L'implication individuelle des personnels est forte. Avec 32,2 % de part modale cycliste, les personnels toulousains de l'établissement se sont fortement mobilisés lors du challenge « Allons-Y A Vélo » du printemps 2023. Lors du challenge « mobilité douce » organisé par Météo-France sur l'ensemble de ses sites à l'occasion de la semaine du développement durable 2023, près de 37 500 km ont été parcourus par mobilité douce grâce à la participation de 413 personnels.

La stratégie RSE de Météo-France vise à compléter les mesures en place par des actions permettant à chacune et chacun de mieux réaliser et mesurer l'impact carbone de ses déplacements à titre individuel ou collectif. Elle doit également offrir la possibilité à des personnels de tester de nouvelles manières de se déplacer en privilégiant la mobilité douce.

Suivre l'empreinte carbone des déplacements professionnels à l'aide d'un outil simple et expérimenter la mise en place d'un budget carbone à l'échelle d'une direction

Afin de permettre à chaque direction de l'établissement d'assurer un meilleur suivi de ses déplacements professionnels et de contribuer à leur maîtrise, un outil simple permettant de vérifier en continu l'impact budgétaire et carbone des déplacements effectués depuis le début de l'année civile est mis à disposition des directeurs. Cet outil doit également les aider à élaborer puis adapter le cas échéant en cours d'année leur programme prévisionnel de missions en fonction du budget disponible et de l'impact carbone des modes de transport privilégiés.

Afin de progressivement mieux intégrer l'impact carbone des déplacements dans la préparation de la programmation annuelle et la priorisation des missions à l'échelle de chaque direction, une des directions de l'établissement expérimentera la mise en place et le respect d'un budget carbone annuel pour ses déplacements.

► **Cible** : généraliser l'utilisation de la « travel box » pour le suivi des émissions liées aux déplacements professionnels de chaque direction et engager une direction dans le respect d'un budget carbone annuel d'ici fin 2025.

► **Indicateurs de suivi** :

- Vérification de l'utilisation de la « travel box » par chaque directeur.
- Implication d'une direction dans le respect d'un budget carbone pour les déplacements.

► **Direction pilote** : CSP déplacements.

En cas de projet de voyage en avion, proposer systématiquement un trajet en train en présentant les avantages de ce mode de transport.
Sensibiliser aux moyens de transports alternatifs moins polluants.
Inciter à éviter l'avion en France hexagonale et pays limitrophes

L'établissement mettra à disposition de chaque personnel des outils clés en main lui permettant de mieux comparer l'impact carbone de différents modes de transport possibles pour un trajet donné. Ces outils seront directement accessibles depuis l'application de saisie des ordres de mission et mis en évidence de façon à rendre leur consultation systématique avant d'opter pour un mode de transport.

Ces outils doivent également permettre aux directeurs de mieux accompagner les personnels de leur direction dans leurs choix de mode de transport en fonction du trajet considéré et de la programmation annuelle des déplacements de la direction.

- ▶ **Cible** : sensibiliser les personnels souhaitant se déplacer en avion en France hexagonale et pays limitrophes, sur le temps et l'empreinte carbone de l'avion et des autres modes de transport. Objectif : limiter les voyages en avion.
- ▶ **Indicateur de suivi** : outil de comparaison des différents modes de transport possibles pour un trajet donné mis à disposition des personnels et automatiquement consulté par les personnels au moment de la préparation de leurs ordres de mission.
- ▶ **Direction pilote** : CSP déplacements.

Obtenir le label « Employeur Pro-Vélo » de la FUB sur différents sites de Météo-France et donner un gilet de sécurité sérigraphié Météo-France aux agentes et agents qui pratiquent le vélo

Plusieurs sites volontaires de Météo-France chercheront à obtenir le label « Employeur Pro-Vélo » afin de renforcer l'usage du vélo dans le cadre des déplacements domicile-travail et professionnels.

Dans un double objectif de promotion de l'usage du vélo et des bons gestes en matière de sécurité routière auprès des personnels qui optent pour la mobilité douce, un gilet de sécurité en matière recyclée, sérigraphié au nom de l'établissement sera remis à chaque agente ou agent pratiquant le vélo pour ses déplacements domicile-travail et/ou ses déplacements professionnels.

- ▶ **Cible** : obtenir le label sur différents sites de Météo-France en fonction de la pertinence au niveau local.
- ▶ **Indicateurs de suivi** :
 - Nombre de site labellisés par an (label envisagé à la DIRN et DIRCE en 2024).
 - Gilets de sécurité remis aux personnels pratiquant le vélo.
- ▶ **Direction pilote** : DS.

Donner la possibilité aux personnels de tester le vélo électrique pendant un mois pour promouvoir le vélo sur les distances intermédiaires

Météo-France offrira la possibilité aux personnels volontaires de tester l'usage d'un vélo électrique, notamment pour des distances intermédiaires où le vélo électrique peut se substituer à la voiture, dans l'objectif d'étendre les modes de déplacement doux au quotidien (dispositif GoodWatt).

- ▶ **Cible** : mettre en place le programme Goodwatt sur un site pilote en 2025.
- ▶ **Indicateur** : programme mis en place sur un site de Météo-France et retour d'expérience.
- ▶ **Direction pilote** : DS.

Progresser vers un usage numérique plus durable

L'impact environnemental du numérique a été identifié comme un levier majeur permettant d'agir sur l'écoresponsabilité de Météo-France. Un groupe de personnels écovolontaires a permis en 2022

d'élaborer et partager un « Guide de l'agent pour un usage responsable du numérique », accompagné d'un flyer mettant notamment en avant huit bonnes pratiques à adopter au quotidien pour un usage responsable du numérique à Météo-France.

La stratégie RSE de Météo-France est l'occasion d'aller plus loin dans l'appropriation par tous les personnels des éléments clés de ce guide et de sensibiliser les principaux sites à l'impact des impressions papier.

Contribuer à l'appropriation par tous du guide de l'agent pour un usage responsable du numérique grâce à des animations régulières

Météo-France a diffusé en 2022 auprès de l'ensemble de ses personnels un guide pour un usage responsable du numérique, comprenant notamment huit écogestes à adopter.

Des animations seront régulièrement organisées afin de garantir l'appropriation et la mise en œuvre par toutes et tous de ces différents écogestes et des outils disponibles pour faciliter leur déploiement.

► **Cible** : réaliser trois animations par an pour un usage numérique plus durable au niveau de chaque personnel (ex. : courts webinaires ou vidéos sur des écogestes).

► **Indicateur** : nombre d'animations réalisées et nombre de personnes connectées.

► **Direction pilote** : DSI.

Communiquer l'évolution du nombre de pages imprimées chaque année par agent ou agente

Dans un objectif de sensibilisation de chaque personnel de Météo-France au nombre d'impressions réalisées sur son lieu de travail, le nombre de pages imprimées et son évolution interannuelle lui seront communiqués chaque année.

► **Cible** : sensibiliser chaque agente et chaque agent sur son nombre d'impressions et son évolution pour réduire la consommation globale de papier.

► **Indicateurs** :

- Communication annuelle pour information sur le nombre d'impressions par personne sur les sites où l'analyse individuelle est possible.
- Evolution de la consommation globale de papier.

► **Direction pilote** : DSI.

Accompagner les personnels au travers de la formation

La formation initiale et permanente des personnels de Météo-France constitue un levier majeur pour soutenir l'appropriation par toutes et tous des enjeux liés au changement climatique et plus largement des enjeux de la transition écologique, notamment en cohérence avec les quinze engagements pour la transformation écologique de l'Etat¹.

Former tous les personnels aux enjeux de la transition écologique

Météo-France s'engage à former tous ses personnels aux enjeux de la transition écologique, notamment en application des engagements pour la transformation écologique de l'Etat. Ces formations auront pour objectif de donner à chacune et chacun les clés de compréhension des crises écologiques, en premier lieu de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

► **Cible** : former tous les personnels de Météo-France d'ici fin 2027.

► **Indicateur de suivi** : nombre de personnels formés aux enjeux de la transition écologique par an.

► **Direction pilote** : DS.

1. Circulaire n°6425/SG du 21 novembre 2023 sur les engagements pour la transformation écologique de l'Etat

Promouvoir des pratiques écoresponsables au quotidien

La diminution de l’empreinte environnementale de Météo-France étant l’affaire de tous ses personnels, la stratégie RSE vise à donner la possibilité à toutes celles et ceux qui le souhaitent de s’investir dans la mise en œuvre de projets concrets au profit de l’atteinte des objectifs de développement durable.

En 2023, une équipe d’agents écovolontaires du site de Toulouse a reçu un prix de la part du Secrétariat à la biodiversité pour un projet consistant à planter 280 arbres et arbustes de 37 essences différentes sur plusieurs parcelles de la météopole et à privilégier des essences locales, adaptées au sol et au climat évolutif.

Le personnel écovolontaire de la direction interrégionale Nord a également initié un projet visant à récupérer les eaux de pluie des toitures et surfaces artificialisées du site pour les infiltrer à la parcelle.

De nouvelles actions visant à préserver les ressources naturelles, lutter contre la pollution plastique et promouvoir l’économie circulaire seront notamment privilégiées.

Accompagner les agents et agentes écovolontaires dans l’émergence de nouveaux projets grâce à un budget participatif

Les agents et agentes écovolontaires présents sur les différents sites de Météo-France seront encouragés à proposer de nouveaux projets, contribuant à la mise en œuvre de la stratégie RSE. Ces projets pourront bénéficier d’un financement interne au travers de la mise en place d’un budget participatif qui permettra de rendre visibles les initiatives proposées et de donner la possibilité à l’ensemble des agents et agentes de voter chaque année pour les projets retenant le plus leur intérêt.

- **Cible** : mettre en place des projets participatifs écovolontaires.
- **Indicateur** : nombre de projets par an choisis par les agents et agentes et engagés.
- **Direction pilote** : DS.

Dans le cadre de la fin de l’utilisation des bouteilles plastique, équiper les principaux sites de Météo-France de carafes et verres et organiser leur nettoyage après utilisation

Tous les sites de Météo-France accueillant régulièrement des réunions, conférences ou séminaires seront dotés de carafes et verres et un mode opératoire sera défini site par site pour assurer la bonne gestion de cette vaisselle de service.

- **Cible** : mettre en place un mode opératoire sur les principaux sites de Météo-France concernant la mise à disposition et les règles de nettoyage d’un stock de vaisselle réutilisable d’ici fin 2025.
- **Indicateurs** :
 - Zéro bouteilles plastiques et présence de carafes et verres sur les principaux sites de l’établissement.
 - Mode opératoire disponible sur chaque site pour assurer le bon usage de la vaisselle mise à disposition.
- **Direction pilote** : DLP.

Sites concernés : 14 sites en commençant par ceux recevant le plus de conférences et réunions.

Suivre l’évolution des consommations d’eau par site, prévenir les fuites et déployer des actions d’économie d’eau

Dans un contexte de changement climatique et de situations récurrentes de rareté de la ressource sur certains territoires, Météo-France se doit d’être exemplaire dans la maîtrise de ses consommations d’eau. L’évolution des consommations d’eau par site sera donc partagée avec les personnels de chaque site pour contribuer à la prise de conscience des volumes consommés et déployer en tant que de besoin des actions d’économie d’eau.

- **Cible** : Connaître et faire connaître les consommations d’eau par site et économiser l’eau.

► **Indicateurs :**

- Suivi mensuel des consommations d'eau par site.
- Installation de GTB (système de Gestion Technique du Bâtiment) sur les plus gros sites d'ici 2026.

► **Direction pilote :** DLP.

Installer des récupérateurs d'eau de pluie sur les sites dotés d'un potager

Afin de contribuer à la maîtrise des usages de l'eau au niveau de chacun de ses sites, Météo-France installera des récupérateurs d'eau de pluie sur les sites dotés d'un potager.

► **Cible :** installer un récupérateur d'eau de pluie par site bénéficiant d'un potager.

► **Indicateur :** nombre de récupérateurs d'eau de pluie installés sur la période de la stratégie.

► **Direction pilote :** DLP.

Mieux suivre et promouvoir les dons auprès d'associations sur les différents sites de Météo-France

Afin de donner une seconde vie à différents équipements devenus sans usage au sein de Météo-France et contribuer ainsi à réduire la consommation de ressources ainsi que la quantité de déchets dans une logique d'économie circulaire, l'établissement assurera un suivi renforcé et la promotion des dons pour que ces derniers deviennent la norme dès que l'état des équipements à céder le permet.

► **Cible :** mieux partager les règles s'appliquant aux dons de matériels afin d'accroître le nombre de dons par site.

► **Indicateur :** nombre de dons effectués chaque année.

► **Direction pilote :** DLP.

Cultiver les collaborations selon une éthique irréprochable

Météo-France entend contribuer au développement économique des entreprises et des territoires sensibles à la variabilité météorologique en les aidant à anticiper et adapter leur activité, par la fourniture de données, produits et services météorologiques qui leur sont directement utiles.

A titre d'exemple, 131 416 bulletins de MétéoSurveillance (MSB) résumant la situation météo, la tendance sur les prochains jours ainsi que les dangers associés ont été produits en 2023. Ces bulletins de suivi météorologique sont adaptés à chaque secteur d'activité et constituent de précieux outils d'aide à la décision, à l'anticipation des risques et à leurs conséquences.

Dans ses relations avec les parties prenantes externes, Météo-France a la volonté de cultiver des collaborations responsables, selon une éthique irréprochable. L'établissement implique notamment une large diversité de parties prenantes dans ses réflexions stratégiques.

Il participe également à l'expression des préoccupations de la société civile, en favorisant le dialogue et la concertation au sein du Conseil supérieur de la météorologie (CSM). Ce Conseil est constitué de 400 membres, représentants des ministères, d'organismes et d'entreprises, intéressés par le développement de la science météorologique et climatique ou susceptibles de coopérer avec Météo-France sur des projets pluridisciplinaires.

L'un des groupes de travail du CSM porte sur les données publiques de Météo-France et vise notamment à recueillir l'avis et les suggestions de ses membres sur l'évolution de l'offre d'accès aux données publiques de l'établissement et les besoins des utilisateurs, dans le contexte de la mise à disposition gratuite depuis le 1^{er} janvier 2024 de toutes les données publiques de l'établissement, via le portail www.meteo.data.gouv.fr et un portail d'API destiné à s'enrichir (www.portail-api.meteofrance.fr). Météo-France entretient donc un dialogue régulier avec la communauté des utilisateurs de données publiques pour mieux cerner leurs attentes et y répondre.

L'établissement contribue également à l'innovation et au développement de l'entrepreneuriat à travers MétéoFab, son incubateur de start-ups : accompagnement individualisé, accès aux données utiles, échanges étroits avec les équipes de Météo-France. L'établissement accompagne actuellement 7 start-ups, qui ont accès aux données leur étant utiles et développent des liens techniques étroits avec les équipes de Météo-France.

Météo-France soutient par ailleurs et valorise la participation citoyenne. En 2023, 6 000 déclarations de phénomènes météorologiques ont été envoyées en moyenne par jour depuis le module « Observations participatives » de l'application mobile de Météo-France. Les prévisionnistes utilisent ces informations en complément des sources d'observations traditionnelles (radar, satellite, stations au sol, etc), notamment lors des situations à enjeux.

Dans le cadre de ses achats, Météo-France a déjà pris des engagements en matière d'intégration de clauses sociales et environnementales avec l'objectif d'une intégration progressive de clauses environnementales dans tous ses marchés et de clauses sociales dans 30 % de ses marchés. L'établissement est également engagé dans la réduction des déchets liés aux radiosondages notamment par une réduction de la taille des équipements. Ainsi, la migration vers des sondes 4 fois plus légères permet une réduction de 1,14 tonne de déchets et l'allègement prévu des ballons apportera un gain complémentaire de 1 tonne.

En complément, dans toutes ses interactions et activités, Météo-France entend respecter des principes éthiques, ce qui s'est notamment traduit par la publication récente d'un code anti-corruption en application de la loi Sapin II.

De façon plus générale, Météo-France s'inscrit dans un cadre européen et international qui l'amène à coopérer avec les services météorologiques d'autres pays et à apporter son appui par des actions de formation auprès de services de pays en développement.

L'objectif de la stratégie RSE est d'aller encore plus loin en matière d'achats responsables, de formation des services météorologiques de pays en développement et de conduite éthique des affaires pour des collaborations utiles et responsables.

Renforcer notre politique d'achats responsables sur les aspects sociaux et environnementaux

L'introduction de clauses ou critères environnementaux et sociaux dans les achats publics constitue une priorité de Météo-France qui mobilise la Direction des achats publics de l'établissement et requiert l'accompagnement de l'ensemble des prescripteurs. Dans ce cadre, l'établissement finalise un SPASER (Schéma de Promotion des Achats publics Socialement et Ecologiquement Responsables) pour la période 2024-2027. Les principales mesures présentées ici en feront partie.

Au-delà des actions déjà en place au profit de la formation des rédacteurs de marchés la stratégie RSE de Météo-France vise à aller plus loin pour donner les moyens aux prescripteurs d'évaluer la durabilité de leurs achats et d'approfondir les conditions environnementales et sociales de ces achats bien en amont de la formalisation de la commande.

Renforcer l'accompagnement des services prescripteurs de Météo-France par la DAP dans la préparation des marchés pour mieux intégrer le développement durable

L'établissement renforcera, notamment par la formation des rédacteurs de marchés publics, l'accompagnement des services prescripteurs dans la définition de leur besoin de manière à intégrer davantage le développement durable dans la préparation des achats (définition du besoin, recherche de renseignements sur l'état de l'art avant l'élaboration du cahier des charges, identification de l'empreinte carbone de l'achat envisagé de sa conception à sa fin de vie, identification des filières de traitement et de valorisation en fin de vie, etc.).

La Direction des achats publics organisera désormais des conférences des achats avec les directions prescriptrices, avec pour cible deux conférences par an, afin de faire un bilan des marchés passés depuis le début de l'année et vérifier la mise en œuvre effective des leviers d'achat en faveur du développement durable.

► **Cible** : accompagner les prescripteurs dans l'analyse de leur besoin et organiser deux conférences des achats par an. Assurer la participation d'ici à 2027 de l'ensemble des rédacteurs de marchés à la formation certifiante relative aux achats responsables de niveau 1 du groupement de commandes porté par la DAE.

► **Indicateurs** :

- Nombre de conférences des achats organisées par an.
- Pourcentage de rédacteurs ayant suivi la formation certifiante dans l'année.
- Suivi annuel des pourcentages d'achats intégrant des considérations environnementales et sociales (par rapport aux cibles du PNAD à horizon 2026).
- Partage des indicateurs UGAP illustrant le pourcentage d'intégration de considérations au travers des marchés UGAP.
- Pourcentage de clauses environnementales et sociales dont la mise en œuvre est tracée.

► **Direction pilote** : DAP.

Davantage intégrer les enjeux d'accessibilité et de lutte contre les discriminations

Sur le volet social, Météo-France expérimentera puis le cas échéant développera le recours à un facilitateur pour davantage intégrer dans les marchés les enjeux d'accessibilité des personnes éloignées de l'emploi, en situation de handicap ou de lutte contre les discriminations

► **Cible** : développer le volet social dans les achats notamment par l'identification d'un facilitateur dès 2025.

► **Indicateur** : facilitateur identifié pour réaliser une première expérimentation.

► **Direction pilote** : DAP.

Contribuer à la réduction de la consommation énergétique au travers des achats de l'établissement

L'intégration de clauses limitant la consommation d'énergie dans les marchés publics d'achat de matériels ou de prestations contribue de façon plus globale à la sobriété énergétique.

► **Cible** : pour les marchés mobilisant des produits consommateurs d'énergie, systématiser l'intégration d'une condition d'exécution obligatoire sur la performance énergétique tenant compte des caractéristiques du secteur.

► **Indicateur** : part annuelle de marchés respectant la cible

► **Direction pilote** : DAP

Expérimenter la mise en place de plans de progrès

Le plan de progrès est une clause intégrée à un marché public conduisant les parties à renégocier périodiquement certains termes et conditions d'exécution. Ce mécanisme contractuel donne lieu, après l'attribution du marché, à l'élaboration par les parties d'un plan d'action. Ce plan précise les objectifs partagés à atteindre, en particulier en matière de performance environnementale et sociale, et détermine les actions et/ou les moyens que les parties s'engagent à mettre en œuvre pour atteindre ces objectifs. Les objectifs précisés conjointement par les parties prennent la forme d'obligation de moyens et/ou d'obligation de résultats.

Ce levier d'achat permet d'accroître les exigences en matière de développement durable au fur et à mesure de l'exécution du marché public, notamment en l'adaptant aux évolutions de l'état de l'art.

► **Cible** : expérimenter en 2025 puis, le cas échéant, développer l'intégration de plans de progrès dans les marchés publics passés par l'établissement.

► **Indicateurs** :

- Procédure en place.
- Nombre de marchés passés intégrant la mise en place d'un plan de progrès.

► **Direction pilote** : DAP.

Développer un clausier via un espace partagé, permettant de mieux faire connaître les clauses insérées dans les marchés

Afin de progresser dans la politique d'achats responsables sur les aspects sociaux et environnementaux, un clausier sera mis en place de façon à mieux partager avec l'ensemble des prescripteurs de Météo-France les types de clauses retenues dans les marchés de l'établissement en fonction des besoins visés et à enrichir en continu la qualité et l'utilité des clauses introduites.

► **Cible** : mettre en place et diffuser en 2024-2025 une courte procédure explicative sur l'utilisation du clausier et les modalités de prise en compte des considérations environnementales puis mener une enquête en 2026 auprès des utilisateurs pour mesurer l'impact de cet outil.

► **Indicateurs** :

- Procédure en place.
- Enquête auprès des utilisateurs pour mesurer l'impact de cet outil.

► **Direction pilote** : DAP

Former les personnels de services météorologiques de pays en développement

Au-delà de son propre périmètre, Météo-France entend également contribuer à la formation des personnels de services météorologiques de pays en développement et donc à une meilleure préparation de leur part à la prévision des phénomènes météorologiques extrêmes et aux effets du changement climatique.

Réaliser des formations au bénéfice des personnels des services météorologiques les moins avancés en particulier francophones

Météo-France apporte chaque année une contribution volontaire au Programme de coopération volontaire (PCV) de l'OMM, qui encourage la collaboration, le renforcement des capacités et le soutien entre les Services météorologiques et hydrologiques nationaux (SMHN) de ses membres.

Ce programme permet notamment de financer le déplacement d'experts de Météo-France pour des formations de pays en développement.

Dans ce cadre, Météo-France s'engage à réaliser des formations au bénéfice des personnels des services météorologiques les moins avancés en particulier francophones.

► **Cible** : renforcer les capacités des personnels des services météorologiques les moins avancés pour mieux prévenir et alerter sur les phénomènes dangereux et contribuer à une meilleure appréhension des impacts du changement climatique.

► **Indicateur de suivi** : réalisation d'au moins une action de formation par an financée par le programme de coopération volontaire de l'OMM.

► **Direction pilote** : DS.

Garantir une conduite éthique des affaires

En application de la loi du 9 décembre 2016 sur la transparence, l'action contre la corruption et la modernisation de la vie économique (loi « Sapin II »), l'établissement s'est doté d'un code anticorruption en novembre 2023, avec l'objectif de préciser les règles déontologiques applicables à tous les personnels de Météo-France, quels que soient leur statut, leur grade, leur fonction et leur lieu d'affectation. Ce code, qui indique à la fois les bonnes pratiques et les pratiques à éviter, permet à chacun d'identifier les risques et de comprendre et d'appliquer les recommandations qui y figurent.

Accompagner la mise en œuvre du code de conduite anticorruption

Météo-France a pour objectif d'accompagner la mise en œuvre et la compréhension par chacun du code de conduite anti-corruption.

► **Cible** : faire connaître le code anti-corruption et en présenter des applications concrètes d'ici fin 2024.

► **Indicateurs de suivi** :

- Réalisation d'une cartographie des risques d'atteinte à la probité.
- Organisation de deux webinaires d'information.

► **Direction pilote** : AJ.

La gouvernance de la stratégie RSE de Météo-France

Le pilotage

Le pilotage de la stratégie RSE de Météo-France est assuré par la direction de la stratégie.

L'avancement de la mise en œuvre de la stratégie est partagé une fois par an avec les membres du CDG (Comité de Direction Générale).

Les directions chargées de piloter une ou plusieurs actions inscrites dans la stratégie se réunissent trois fois par an sous l'égide de la direction de la stratégie pour partager la mise en œuvre de leurs actions et contribuer à renseigner leurs indicateurs de suivi.

Ces directions désignent pour cela un point de contact RSE par action (qui peut être un personnel ayant déjà une fonction en lien avec l'un des domaines d'action de la RSE – ex. : correspondant écoresponsable, référent égalité, référent discriminations, etc), chargé d'assurer la bonne mise en œuvre et le bon suivi de l'action RSE au sein de sa direction.

L'animation de la démarche

Avec l'appui de la direction de la stratégie, les points de contact RSE sont chargés de suivre l'avancement des actions leur revenant en lien avec les agents et agentes directement concernés par la mise en œuvre de ces actions.

Les directions responsables de la mise en œuvre d'actions RSE (les services du secrétariat général (DLP, DRH, FI, DAP), la DIRCOM, la D2C, la DSI, la DCSC, la DS, l'ENM) sont chargées d'assurer l'animation nécessaire au niveau de l'établissement pour garantir le bon déroulement de leurs actions et parvenir aux objectifs fixés.

La direction de la communication appuie en tant que de besoin ces directions dans la valorisation de leurs actions à l'échelle de l'établissement et contribue à relayer les résultats obtenus auprès de tous.

Crédits photos

© Eddy Duluc/Météo-France

Réalisation

Direction de la Stratégie
Direction de la Communication/Ext/PAO

Météo-France
73 avenue de Paris
94165 Saint-Mandé Cedex

www.meteofrance.fr
[X@meteofrance](https://twitter.com/meteofrance)
[@meteofrance.bsky.social](https://bsky.app/profile/meteofrance.bsky.social)

© Météo-France 2025

